

Département de la Drôme

Arrondissement de Die

Commune de Bouvières

Plan des lieux indiquant l'emplacement
où doit être construite la maison d'école de filles,

dressé par l'Agent-Voyer architecte Soussignan,
à Bourdeaux le 27 Mars 1879.

Vu et approuvé
par nous Maire de la
Commune de Bouvières,
Soussignan
à Bouvières le 3 avril 1879

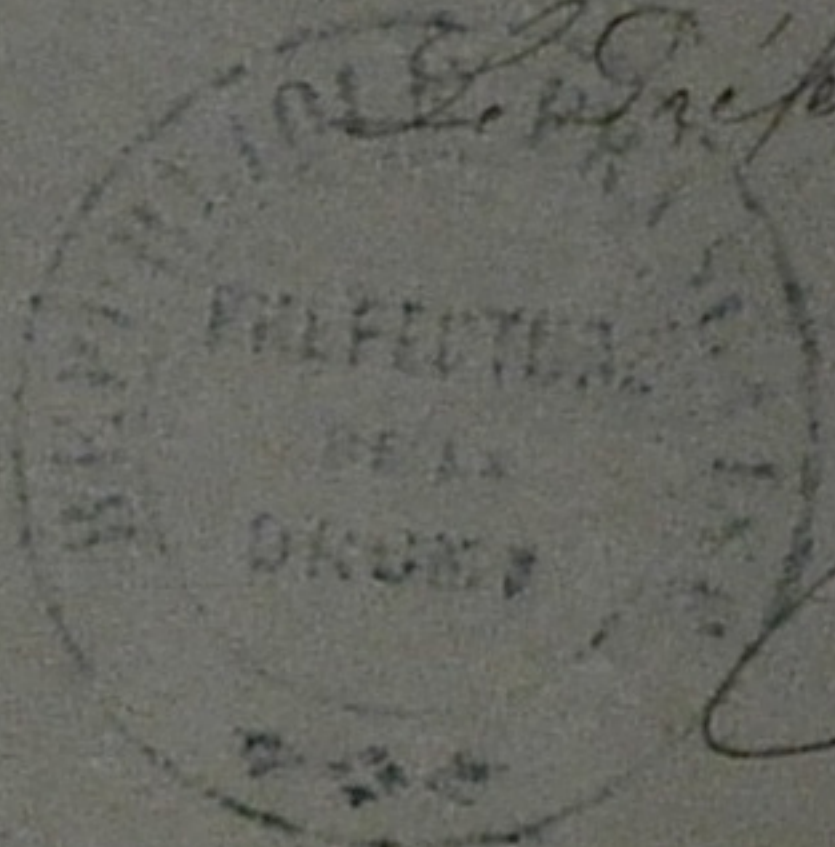


Le Maire,
Jean Monier

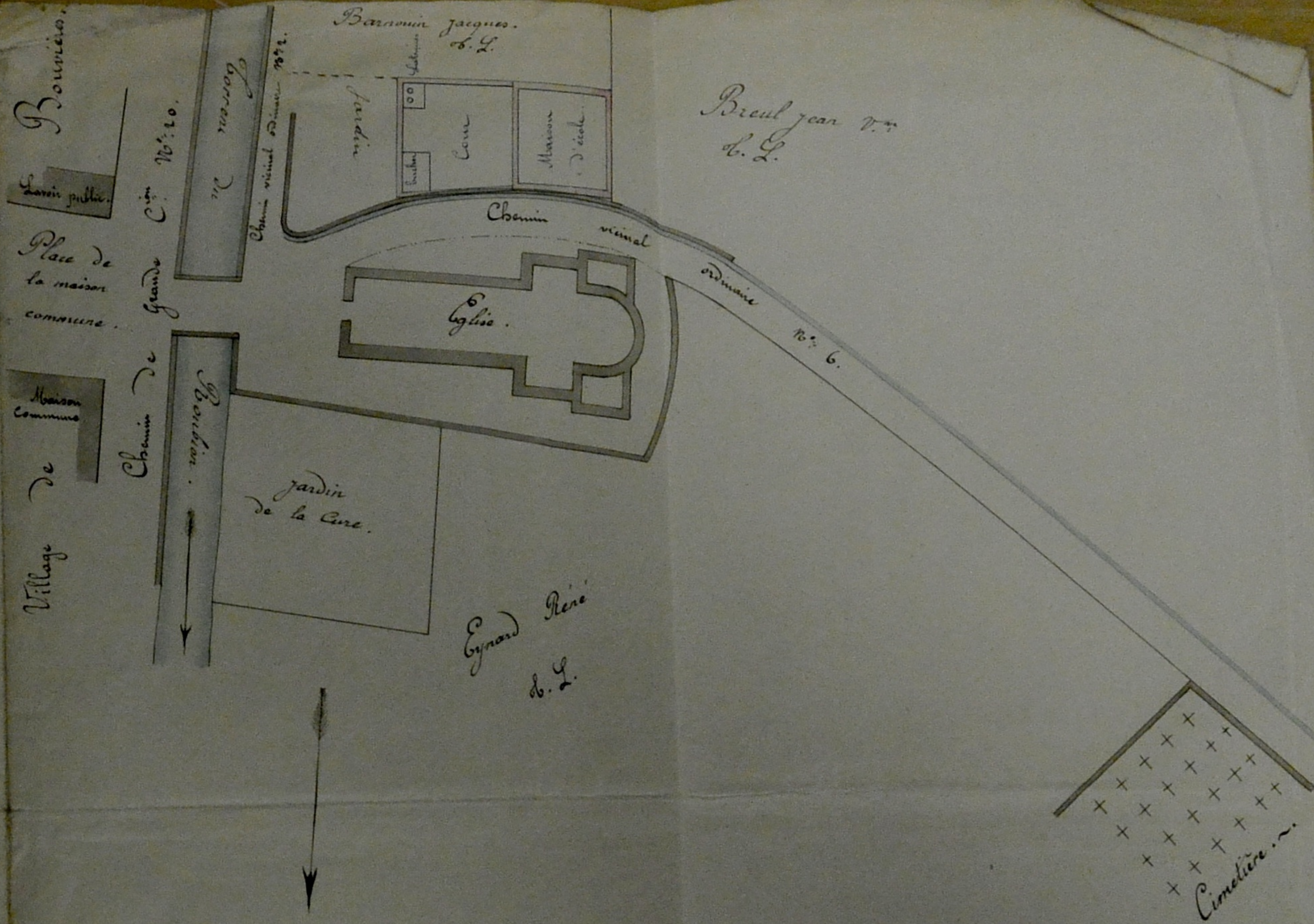
Vu et approuvé
Paris, le 13 Mars 1879
le Ministre de l'Instruction Publique
et le Ministre et par autorisation
le Directeur de l'Enseignement Public

F. Guisson

Pour être annexé à
notre arrêté spécial des jours
Valence, le 6 Mars 1880



Trépo



Nord

Echelle 0.002 par mètre.

Département
de la Drôme.

Arrondissement
de Die.

Commune
de
Bouvières.

Agrandissement du jardin dépendant
de la maison d'école de filles.

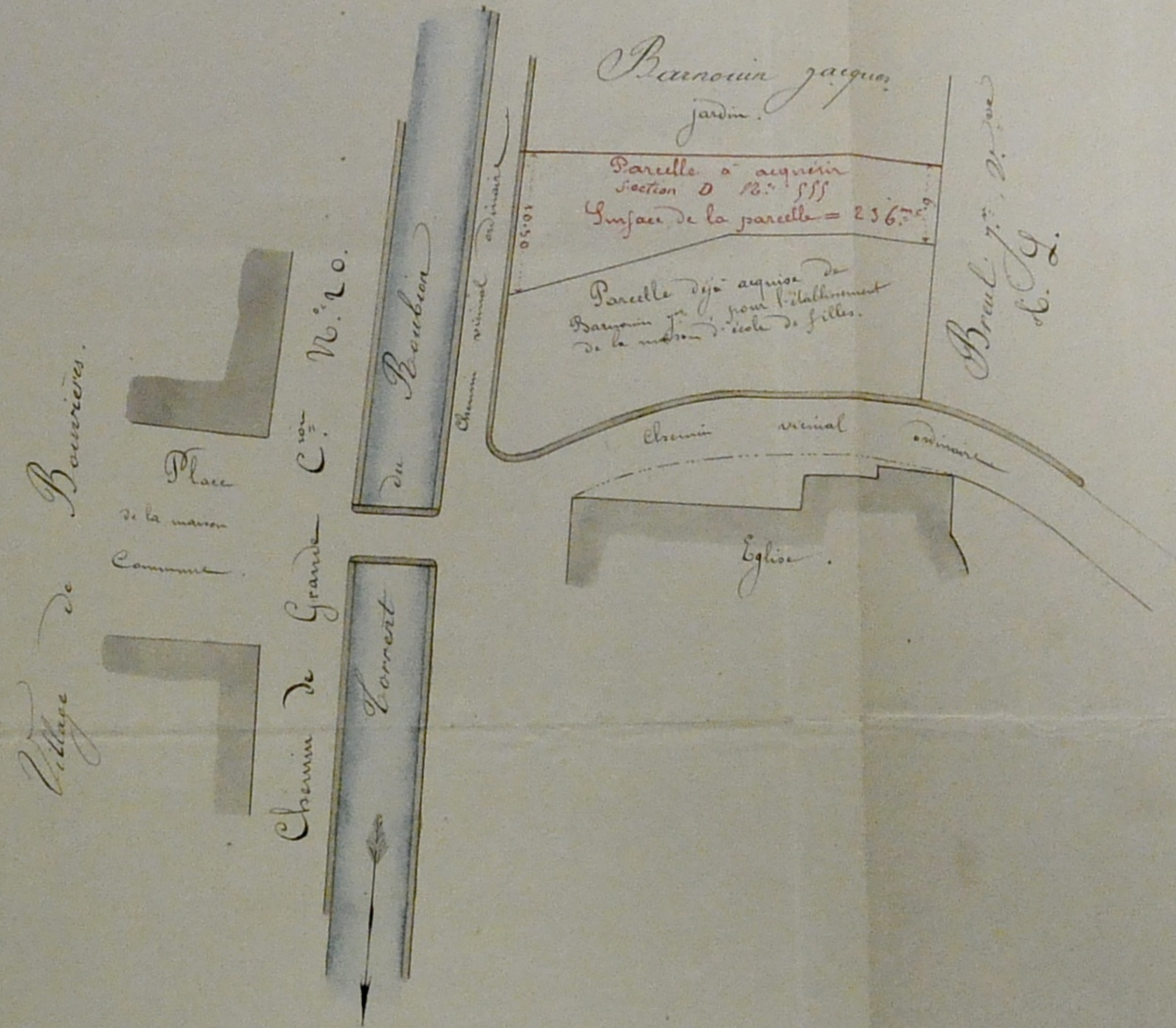
Plan de la parcelle à acquérir
dressé à échelle de 0,002 par mètre
par M. Agut-Loyer Architecte Distingué,
& Promulgué le 7 juin 1881.

[Signature]

Vu le présent Plan par nous Maire
de Bouvières soussigné.

Bouvières, le 30 janvier 1882.

Le Maire,
Jean Ponier



Qu'il peut être annexé à notre arrêté spécial
de ce jour.

Talence, le 11 Avril 1882.

Le Préfet de la Drôme en tournée de révision:
Le Secrétaire Général,

[Signature]

